Image not found or type unknown

Annulation d'un bon de commande de véhicule automobile

Par **NAT87**, le **24/02/2012** à **14:30**

Bonjour,
mon compagnon a signé un bon de commande pour un véhicule a usage professionnel pensant obtenir un financement étant donné que son bilan d'activité est positif. le délai de 7 jours est passé, et nous venons d'avoir une réponse négative pour le financement. motif invoqué : les bénéfices ne sont pas assez importants. il a versé un chèque d'accompte de 1700€. nous aimerions savoir s'il y a une possibilité de faire annuler le bon de commande, et si ce n'est pas possible, ce qu'il risque si le véhicule arrive et que nous n'avons pas de quoi le financer.
merci de vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés